

Circulaire

du

conseil fédéral à tous les états confédérés

concernant

la répartition des subsides fédéraux et cantonaux
aux sociétés suisses de bienfaisance
en pays étrangers.

(Du 3 décembre 1895.)

Fidèles et chers confédérés,

Comme d'habitude, nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint un tableau indiquant la manière dont sont répartis, pour l'année 1895, les subsides alloués par la Confédération et par les cantons aux sociétés suisses de secours à l'étranger.

Le tableau renferme, en outre, la répartition des subsides fédéraux et cantonaux pour l'année 1894, l'indication de la fortune des sociétés au commencement de 1894 et de 1895, ainsi que le chiffre des dépenses de chaque société en 1893 et 1894 pour des œuvres de bienfaisance.

Les subventions allouées par les cantons pour 1895 se montent, comme l'année dernière, à la somme totale de 24,820 francs.

Nous avons rayé de la liste :

Frankenthal (Bavière) : Schweizerbund, parce que cette société s'est dissoute ;

Buenos Aires : société de secours mutuels Filles de l'Helvétie, parce que cette société a négligé, à plusieurs reprises déjà, de nous envoyer son rapport annuel.

Par contre, figurent, pour la première fois, sur la liste les sociétés nouvellement fondées de :

Buenos Aires : société suisse de bienfaisance ;
Stockholm : Home international des institutrices ;
Varsovie : Home suisse.

Cette année encore, les sociétés suivantes ont renoncé à tout subside en faveur de sociétés moins fortunées.

Bahia, société suisse de bienfaisance,
Buenos Aires, société de secours mutuels Helvetia,
Delhi (Sumatra) : Schweizerverein Helvetia,
Leipzig, Schweizergesellschaft,
Madrid, société suisse de bienfaisance,
Marienburg, Schweizerverein,
Manchester, Schweizer-Hülfsverein,

dont l'exemple a été suivi par :

Barletta (Italie) : Schweizerverein.

Le tableau de 1895 renferme, en tout, 142 sociétés (soit une de plus qu'en 1894), dont 126 sont exclusivement des sociétés suisses. La fortune de ces dernières s'élève à fr. 2,027,557. 86, et leurs dépenses pour des œuvres de bienfaisance atteignent le chiffre de fr. 453,846. 13.

Pour pouvoir donner une image exacte de l'activité des sociétés suisses à l'étranger, nous avons, comme les années précédentes, omis de porter, dans le tableau, les dépenses et la fortune des sociétés étrangères subventionnées par nous, mais nous n'en continuerons pas moins à leur envoyer des subsides lorsqu'il nous sera démontré qu'elles viennent en aide à nos compatriotes malades ou indigents.

En vous remerciant, au nom de nos sociétés de bienfaisance à l'étranger, de tout ce que vous faites en leur faveur, nous vous prions de leur continuer votre appui à l'avenir.

Nous saisissons cette occasion, fidèles et chers confédérés, pour vous recommander avec nous à la protection divine.

Berne, le 3 décembre 1895.

Au nom du conseil fédéral suisse,
Le président de la Confédération :
 Z E M P.

Le chancelier de la Confédération :
 RINGIER.

Circulaire du conseil fédéral à tous les états confédérés concernant la répartition des subsides fédéraux et cantonaux aux sociétés suisses de bienfaisance en pays étrangers. (Du 3 décembre 1895.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1895
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.12.1895
Date	
Data	
Seite	567-568
Page	
Pagina	
Ref. No	10 072 180

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.